

Article 31 du Règlement

d'équité qui caractérise les Canadiens et que symbolise notre drapeau.

Notre drapeau est un signal d'espoir dans un monde en difficulté, un monde trop souvent déchiré par des conflits fondés sur l'intolérance ethnique, raciale, religieuse et nationale.

Soyons tous fiers du modèle que constitue le Canada et engageons-nous à parachever notre oeuvre—le Canada.

* * *

LE DR J.A. DOIRON

M. Wayne Easter (Malpègue, Lib.): Monsieur le Président, je veux aujourd'hui rendre hommage à un grand Canadien et ancien lieutenant-gouverneur, qui est décédé récemment.

Le D^r J.A. Doiron a été le premier Acadien de l'Île-du-Prince-Édouard à occuper la charge de représentant de la reine à titre de lieutenant-gouverneur de cette province.

Le D^r Doiron était un véritable patriote. Il était fier de son pays et de ses racines acadiennes. Il croyait que pour bâtir un Canada fort, il fallait d'abord comprendre l'héritage culturel de tous les Canadiens. Il était fier d'être l'un des quelques dentistes bilingues de l'Île-du-Prince-Édouard et faisait partie d'un grand nombre d'organisations francophones de l'île. Le D^r Doiron s'est vu décerner des doctorats honorifiques en lettres et en sciences humaines, en droit et en sciences sociales.

L'un des plus grands moments de sa vie a peut-être été le jour où on l'a décoré de l'Ordre du Canada, en juillet dernier. Le D^r Doiron était un véritable gentleman. Tous ceux qui le connaissaient l'aimaient. C'est une grande perte pour sa famille, ses amis et tous les insulaires.

* * *

LE PROGRAMME NATIONAL DE PRODUCTION D'ÉTHANOL DE BIOMASSE

M. Julian Reed (Halton—Peel, Lib.): Monsieur le Président, le 21 décembre 1994, on annonçait la création du programme national de production d'éthanol de biomasse. En vertu de ce programme, les producteurs d'éthanol reçoivent des garanties de prêts conditionnels représentant en tout 70 millions de dollars.

• (1405)

Au nom du groupe de travail sur l'éthanol, je tiens à remercier le premier ministre, la ministre de l'Agriculture et la ministre de l'Environnement pour l'énergie qu'ils ont consacrée à réaliser ce projet de production d'éthanol canadien.

En Ontario seulement, ce programme a déjà suscité des investissements privés de près de 300 millions de dollars pour deux usines d'éthanol. La construction de ces usines devrait créer 1 500 emplois, et leur exploitation ultérieure, 150 emplois permanents. Elles permettront en outre d'injecter 175 millions par année dans l'économie de Chatham et de Cornwall.

Comme son nom l'indique, ce programme est d'envergure nationale, et le Canada tout entier bénéficiera de cette entreprise.

Les Canadiens pourront désormais utiliser du combustible non polluant renouvelable, produit chez eux à partir de la biomasse canadienne.

* * *

[Français]

LE CHIAPAS

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, le Bloc québécois se rejouit de la décision du président mexicain qui a ordonné à l'armée, hier, de cesser ses opérations offensives dans le Chiapas et qui a proposé une trêve aux rebelles de l'Armée zapatiste de libération nationale.

Nous espérons que la démission du gouverneur de l'État du Chiapas contribuera à ramener la paix dans cette région.

Il faut souhaiter maintenant que le gouvernement mexicain prenne les mesures qui s'imposent pour remédier aux conditions de vie désastreuses des autochtones de cet État et qu'il réussisse, dans un proche avenir, à modifier les structures politiques et économiques de cette région afin que les revendications des habitants de cet État puissent être défendues dans un cadre légal et en toute justice. En proposant de ramener la paix et d'éviter la confrontation armée, le gouvernement mexicain nous permet d'envisager l'avenir avec confiance.

* * *

[Traduction]

LES CONTREVENANTS DANGEREUX

M. Jim Abbott (Kootenay—Est, Réf.): Monsieur le Président, le dimanche 12 février dernier, 2 500 habitants de Surrey, en Colombie-Britannique, ont bravé les éléments pour se joindre à la marche organisée par M. et M^{me} Steven Carpenter pour rappeler le souvenir de leur fille Melanie, morte tragiquement au début de janvier.

Aujourd'hui, dans ma circonscription, les habitants de Cranbrook, en Colombie-Britannique, effectuent leur propre marche pour manifester leur appui à la famille Carpenter et protester contre la libération conditionnelle anticipée de délinquants dangereux. Les gens décident spontanément de participer à cette marche. C'est un mouvement populaire. Je félicite mes électeurs pour les efforts qu'ils déploient et je regrette simplement de ne pouvoir me joindre à eux.

Fernand Auger, soupçonné d'être l'agresseur de Melanie Carpenter, n'a servi que les deux tiers de sa peine; il est évident qu'il n'était pas réhabilité et encore moins prêt à réintégrer la société.

Dans le passé, le gouvernement libéral a montré qu'il s'intéressait peu à écouter les préoccupations des Canadiens. Je supplie donc le ministre de la Justice de prêter l'oreille aux centaines de milliers de Canadiens qui s'inquiètent de la sécurité de leur famille et qui appuient le projet de loi C-240 que mon collègue réformiste a présenté dans le but de prolonger la détention des délinquants à risque élevé.